

# Encore l'arrêt du soleil a Gabon

Autor(en): **Vuilleumier, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **24 (1891)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379505>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ENCORE L'ARRÊT DU SOLEIL A GABAON

PAR

H. VUILLEUMIER

---

L'article publié dans notre livraison de septembre 1890 sur *le prétendu miracle de Gabaon* a fourni à M. G. Wildeboer, professeur de théologie à Groningue, l'occasion d'exposer une nouvelle et originale interprétation de Jos. X, 12-14. C'était, nous dit-il, celle de son maître, feu le professeur A. Rutgers de Leyde. Il l'expose dans un article inséré dans l'une des revues théologiques hollandaises, les *Theologische Studiën* d'Utrecht, p. 249-257. Nous pensons intéresser quelques-uns de nos lecteurs en reproduisant et en discutant l'explication en question.

M. Wildeboer est d'accord avec nous sur ce point qu'il ne s'agit pas d'un arrêt réel du soleil, d'un allongement merveilleux de la journée, attendu que la poésie veut et doit être entendue poétiquement. Il pense également que les v. 12-14 sont d'une autre main que les v. 8-11 et 15. Mais voici en quoi il diffère :

Selon lui, la citation du *Sépher haï-yashar* doit se chercher non dans v. 12 *b* et 13 *a*, qui *précèdent* le renvoi au dit recueil poétique, mais dans les mots de 13 *b* qui *suivent* le renvoi et qui, pour nous, constituent au contraire, avec le v. 14, le commentaire prosaïque du texte cité. Le fragment emprunté au Livre des Braves consisterait donc simplement en ceci : *Le*

soleil s'arrêta au milieu du ciel et ne se pressa pas de se coucher כיום תמים (nous verrons tout à l'heure le sens attribué à ces deux mots). Ce qui précède et ce qui suit n'en serait que le commentaire.

Le but de cette citation, avec le commentaire dont elle est encadrée, aurait été, dans la pensée de l'auteur des v. 12-14, de répondre à la question suggérée par le v. 11 : *Comment se fait-il que les « pierres de grêle » n'aient atteint que les Amoréens seuls ? Pourquoi les Israélites demeurèrent-ils à l'abri de cette artillerie céleste ? C'est que — et c'est en cela que consista en réalité le miracle de Gabaon — à la voix de Josué, Iahwéh intervint souverainement de façon à protéger Israël.*

Et de quelle manière intervint-il ? Pour le comprendre, il faut :

1° Contrairement à l'interprétation ordinaire du v. 13 c, traduire les mots כיום תמים non pas par : *environ un jour entier*, mais par : *lorsque le jour fut en son plein* (en parallélisme avec : au milieu du ciel) ;

2° Contrairement à la ponctuation habituelle du v. 12 b, traduire non pas : *et il (Josué) dit aux yeux d'Israël* (c'est-à-dire, Israël en étant témoin) : « *O soleil ! à Gabaon arrête-toi, etc. ;* » mais : *et il dit* : « *Aux yeux d'Israël* (c'est-à-dire au-dessus des Israélites), *ô soleil, arrête-toi à Gabaon, etc. »*

Cela reviendrait à dire que, à la demande de Josué, les Israélites continuèrent à voir briller le soleil (et la lune) au firmament, en d'autres termes, que *le ciel resta clair et serein au-dessus de leurs têtes*, tandis que la grêle tombait sur les Amoréens en fuite. Ainsi les ennemis étaient assommés par les grêlons sans que les Israélites, qui les poursuivaient l'épée dans les reins, en fussent touchés.

Voilà assurément une solution aussi intéressante qu'inattendue. Reste à savoir si elle est aussi plausible qu'elle est ingénieuse. Nous avons à cet égard quelques doutes qui nous semblent assez sérieux.

Et d'abord, est-il bien sûr que le fragment du *Sépher haï-yashar* doit se chercher après la formule : « *Cela n'est-il pas écrit dans le livre des Braves ?* »

Déjà à priori, il est permis de penser que ces mots :

« O soleil, à Gabaon reste immobile,  
» Et toi, ô lune, dans la plaine d'Ayyalon ! »

Et le soleil resta immobile et la lune s'arrêta

Jusqu'à ce que la nation eût tiré vengeance de ses ennemis —

ont un cachet plus poétique que ceux-ci :

Et le soleil s'arrêta au milieu du ciel

et il ne se pressa pas de se coucher environ un jour entier.

(ou bien : lorsque le jour fut en son plein).

Mais, objecte M. Wildebœr, habituellement les mots : *Cela n'est-il pas écrit...* etc. se rapportent à ce qui suit et non à ce qui précède, et il cite à ce propos 2 Sam. I, 18 et Nomb. XXI, 14. En effet, dans ces deux passages le renvoi à la source précède la citation. Mais, outre que cette raison en elle-même n'est pas péremptoire, il est à remarquer que la formule n'est pas exactement la même, et que la différence qui existe entre la nôtre et celle des deux autres passages semble tenir précisément au fait que, là, le renvoi se rapporte au morceau qui suit, tandis qu'ici il concerne le fragment qui précède. « Alors, lisons-nous dans 2 Sam. I, David composa *cette plainte-ci* au sujet de Saül et de son fils Jonathan... *Voici (hinnéh)* elle est écrite dans le Sépher haï-yashar. » Suit la dite plainte. Dans les Nombres, après avoir rappelé que l'Arnon marquait la limite entre Moab et les Amoréens, le narrateur continue en disant : « *Voilà pourquoi (al-kén) il est dit* dans le Sépher des guerres de Iahwéh :

« ... Waheb en Soufah (ou : dans l'ouragan)

Et les torrents, l'Arnon, etc., etc. »

Ici au contraire, dans Jos. X, 13, notez bien cette tournure interrogative : « *Cela n'est-il pas écrit (halo hi ketoubah)* dans le Sépher haï-yashar ? » — Nous persistons par conséquent, jusqu'à nouvel avis, à considérer v. 12 *b* et 13 *a* comme étant le fragment cité, et 13 *c* ainsi que 14 comme un simple commentaire.

Mais à supposer que le fragment poétique doive se chercher

dans 13 c, l'interprétation qu'en donne le professeur de Groningue est-elle admissible? Les mots *ke-yôm thamim* peuvent-ils signifier « *lorsque le jour fut en son plein?* » Expriment-ils réellement l'idée que nous trouvons exprimée dans Prov. IV, 18 par *nekôn hai-yôm*, ce que nos anciennes versions françaises rendaient par : « le jour en sa perfection », c'est-à-dire à son midi? Pourquoi abandonner la traduction ordinaire : *environ un jour entier*? — M. Wildebœr sait bien que *thamim* signifie *entier* dans Lév. III, 9; XXV, 30, mais, dit-il, ces textes font partie du Code sacerdotal et le fait que le mot en question est pris en ce sens dans cet ouvrage de date récente ne prouve rien pour les livres historiques. Mais on se demande comment les Hébreux s'y seraient pris pour rendre autrement que par *yôm thamim* cette notion d'un jour entier? « Un Hébreu, dit M. Wildebœr, aurait probablement rendu cette idée par יום כּלּוֹן. » Mais pas plus en hébreu qu'en français *tout un jour* et *un jour entier* ne sont absolument identiques. Nous ne voyons pas comment cette dernière nuance aurait pu être exprimée par un mot plus propre, plus adéquat que *thamim*, qui signifie étymologiquement : accompli, achevé, complet, puis intact et, au moral, intègre. Le sens : « en son plein » que lui prête M. Wildebœr, nous paraît sujet à caution. Il y a plus : on est obligé, avec l'interprétation proposée, de prendre la particule ׀ au sens conjonctionnel (*quand le jour fut* etc.), ce qui est fort suspect et même, sauf erreur, contraire à l'usage constant de l'hébreu canonique. Enfin, le dernier membre du v. 13, entendu de la sorte, formerait avec le membre de phrase précédent un parallélisme non seulement synonymique, mais purement tautologique. Nous croyons donc qu'il faut s'en tenir à la traduction universellement adoptée jusqu'à ce jour : *environ un jour entier*.

On a ensuite quelque peine à comprendre comment un auteur postérieur aurait pu tirer de ce fragment : *Le soleil s'arrêta au milieu du ciel*, etc. (à supposer que ce soit là la vraie citation) ce sens-ci : *aux yeux d'Israël*, c'est-à-dire « au-dessus des têtes » des Israélites, le soleil *fit halte*, c'est-à-dire qu'il continua de luire, en d'autres termes : le ciel resta clair pour

eux, tandis que pour les Amoréens il en tombait une grêle meurtrière.

A quoi il faut ajouter : 1<sup>o</sup> que si le narrateur avait compris de la sorte la parole du vieux poète, si par conséquent les v. 12 à 14 n'avaient eu d'autre but que de répondre à la question de savoir pourquoi les Amoréens seuls furent tués par les « pierres de grêle, » et non les Israélites, on attendrait en tête du v. 12, au lieu de la conjonction *âz*, « alors Josué parla à Iahwéh », la conjonction *ki*, « en effet, Josué avait parlé à Iahwéh » ; — 2<sup>o</sup> que, étant donnée cette manière d'entendre les v. 12 à 14, on ne voit pas la nécessité de statuer pour ces versets un auteur différent de celui des v. 8-11 et 15 ; la distinction de deux sources historiques différentes dans cette première partie du chapitre ne se justifie que si l'on admet que le rédacteur a juxtaposé deux versions divergentes sur le mode de l'intervention divine en faveur d'Israël ; — enfin 3<sup>o</sup> qu'il est peu croyable que, si le « miracle » s'était réduit à préserver les Israélites de la grêle qui décima les Amoréens, le narrateur eût ajouté la remarque du v. 14 : *Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, ni avant ni après, où Iahwéh obéit à un homme*. Ceci suppose un prodige absolument sans pareil.

En résumé donc, quelque intérêt que présente l'essai d'interprétation proposé par M. le professeur Wildebœr, il n'est pas de nature à nous faire revenir de la solution à laquelle nous avons cru devoir nous arrêter dans le travail analysé par le savant hollandais avec une bienveillance dont nous ne pouvons que le remercier.